



Association des Parents d'élèves des Ecoles du Parc

Madame SIMIAN
Mairie de Saint-Symphorien d'Ozon

Le 9 mai 2016

Madame,

Nous accusons réception de votre compte rendu de la réunion du 6 avril 2016, et souhaitons revenir sur les points essentiels.

Nouvelles Activités Périscolaires

Franck Rigard nous a rappelés le déroulement des NAP et la logistique compliquée. Plusieurs facteurs sont à l'origine : enfants excités, comptage précis des enfants, choix des activités, non respect des inscriptions (par les parents), etc.

Pourquoi continuer sur la même organisation, si elle n'apporte pas le cadre éducatif suffisant, et si elle est si compliquée à mettre en œuvre ?

Sans revenir sur la formule des 4 x 45 minutes, des ajustements pourraient être envisagés.

C'est pourquoi, nous demandons de réunir le Comité de pilotage, comme il est prévu dans le PEDT, afin d'évaluer et de revoir l'organisation.

Cantine

Plusieurs sujets ont été abordés dont :

- la sécurité : le restaurant scolaire est accessible de l'extérieur par quiconque. Les portes pourraient être équipées d'un système de barre anti-panique : elles seraient alors fermées de l'extérieur, mais permettraient une sortie du bâtiment en cas de danger.

- le ménage : dans votre compte-rendu, vous évoquez le cas d'une maman ; en réalité, ce sont plusieurs enfants qui nous ont rapportés, qu'à plusieurs reprises, on leur avait donné des pastilles de javel pour mettre dans les toilettes.

Nous vous demandons à ce que les enfants n'accompagnent plus le personnel lors du ménage (chasse d'eau), cela évitera tout contact, de près ou de loin, avec les produits ménagers.

D'autres sujets ont été abordés, et vous décrivez un climat peu serein, sur ce temps de cantine, qui à contrario devrait être un moment de calme. Afin d'éclaircir toutes ces interrogations, pouvez-vous mettre en place une commission cantine ?

Encadrement

Les témoignages des enfants, sur le langage grossier, irrespectueux, et insultant, ainsi que les méthodes utilisées, ont été niés par les encadrants au prétexte que les enfants déformeraient leurs propos.

Et pourtant, ces témoignages sont issus d'une quinzaine d'enfants et même d'une maman, et convergent tous dans le même sens.

A contrario, les agents ont peur des menaces d'un enfant de maternelle qui aurait répondu : « de toute façon on va se plaindre en mairie, et vous allez être virés ».

Concernant le calme et le silence, il a été dit « les enfants sont surexcités, il faut les canaliser » et que « crier » était une des solutions utilisées ; nous ne cautionnons pas cette méthode, tout comme d'autres méthodes utilisées. Aussi, nous vous demandons de veiller à ce que les formations adéquates soient réalisées par le personnel encadrant.

Concernant les sanctions, nous demandons qu'elles soient données à bon escient. Pour une meilleure compréhension, l'harmonisation des règles sur les différents temps périscolaires (cantine, NAP, garderie) est à envisager. Et la proposition de Madame Christiane Mortamais doit être mise en application dès que possible : que les enfants illustrent le règlement intérieur (et règles de savoir-vivre) et qu'il soit affiché bien en vue.

Concernant les prises de photos, vous avez oublié de citer Monsieur Josué Fernandez, qui a reconnu quelques captures de photos.

Pour le bien-être de tous, personnel et enfants, nous sommes entièrement d'accord avec vous : il est indispensable de retrouver un climat plus serein et respectueux sur les temps périscolaires.

Ainsi, nous souhaitons qu'il y ait une prise de conscience de votre part, afin de considérer la gravité de ce sujet, car votre responsabilité, en tant que membre de la communauté éducative, est engagée ; et c'est l'avenir de nos enfants ainsi que l'image de la collectivité qui est en jeu.

Nous sommes à votre disposition pour faire avancer les choses, mais il est primordial pour la sécurité éducative de nos enfants, que vous agissiez en conséquence.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

L'Association des Parents d'Elèves

Copie : Monsieur BALLELIO, Maire de Saint-Symphorien-d'Ozon
FCPE
Inspection de l'Education Nationale circonscription de Mions
Les directrices des écoles du Parc, Mme Alberti et Mme Jacquier